
CONSTANTIN G. PITSAKIS

ARISTÉALOS, POÈTE BYZANTIN INEXISTANT:
A PROPOS DE L'AUTEUR DES VERS GRAVÉS
SUR LES FRÈRES GRAPTOI*

On connaît bien le récit sur la torture qu'ont subie les saints frères Théophane (ca. 775—845) et Théodore (ca. 775—842 ou 844) Graptoi, peut-être vers 832, au plus tard en 839, sous l'empereur Théophile (829—842) à cause de leur activité iconophile:¹ on leur fit graver sur le visage

* Je suis heureux de pouvoir offrir cette petite notice à Igor P. Medvedev, le grand savant, le maître distingué des études byzantines pétropolitaines, des études byzantino-russes et des études russo-helléniques et le très cher ami de plusieurs décennies. Une notice qui, à plusieurs reprises, qu'il s'agisse des Graptoi et de Théodora Rhaoulaina ou de Dositheé de Jérusalem et de son *Histoire* ou *Dodécabiblos*, ou même de Denys de Phourna, a eu recours à l'œuvre d'un autre pionnier, Athanase Papadopoulos-Kérameus, savant grec et pétropolitain d'adoption, l'un de ces byzantinistes à qui Igor P. Medvedev a donné, de nos jours, une nouvelle vie, par ses recherches archivistiques, et dont il a, en quelque sorte, renouvelé l'exemple par son œuvre personnelle et par sa propre contribution scientifique. Εἰς πολλὰ ἔτη, Многая лета!

¹ Le récit chez les historiens et les chroniqueurs : Theophane Continuë, 104—106 (Bonn); Ps.-Syméon Magistros, 641—642 (Bonn); Georges le moine (Continuë), 806—808 (Bonn); Léon le Grammaire, 226 (Bonn); Skylitzès, 62—63 Thurn = Cèdrène, II, 115—116 (Bonn); Génésios, 52 Lesmüller-Werner-Thurn = 74 (Bonn) ; Zonaras, III, 365—366 (Bonn); Théodore Skoutariotès (*Synopsis Chronikè*) : C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*, VI, 132—133. Sources hagiographiques (cf. F. Halkin, *Bibliotheca Hagiographica Graeca (BHG)*³ [=Subsidia Hagiographica, 8a], II, Bruxelles 1957, 275—276 (Theodorus graptus, conf. sub Theophilo — Dec. 28), 294 (Theophanes et Theodorus fratres grapti, conf. sub Theophilo — Oct. 11, Dec. 27, 28) N. 1745z, 1746, 1746a, 1793; id. *Novum Auctarium BHG* [=Subsidia Hagiographica, 65], Bruxelles 1984, 203 (Theodorus graptus), 207 (Theophanes et Theodorus grapti) N. 1745z, 1746a, 1746e, 1793e): *Laudatio* par Théophane de Césarée en Cappadoce (BHG 1745z) éd. J. M. Featherstone, «The praise of Theodore Graptos by Theophanes of Caesarea», *Analecta Bolandiana*, 98 (1980), 93—150 (le texte: 104—150); la *Vie* métaphrastique (BHG 1746): PG 116, 653—684 (éd. F. Combefis, *Originum rerumque constantinopolitanarum manipulus*, Paris 1664, 191—213); la *Vie* par Théodora Rhaoulaina Cantacuzène Paléologue (BHG 1793): éd. A. Papadopoulos-Kérameus dans *Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας*, IV, Saint-Petersbourg 1897, 185—223 ; cf. *ibid.*, V, Saint-Petersbourg 1888, 397—399. Synaxaires (BHG 1746e, 1793e, cf. 1746a): H. Delehay, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae* [=Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris], Bruxelles 1902, 352—353; *Ménées* de décembre (27 déc.). *Vie* de saint Michel le Syncelle [BHG³, II, 128 N. 1296, 1297; *Novum Auctarium*, 152

un poème de 12 vers, en trimètre iambique, qui dénonçait leur «impiété» incorrigible; c'est d'ailleurs ce supplice qui leur a valu ce surnom de *Graptos*, *Graptoi*. Un cas unique, où la poésie soit devenue un «instrument» de torture — un procédé inventé sans doute, par ironie méchante, en raison de la production littéraire importante, surtout poétique/ hymnographique, des deux frères.² La narration de leur torture, dont l'historicité n'est pas en général

N. 1296, 1297e, 1297f] éd. M. B. Cunningham, *The Life of Michael the Synkellos*, Belfast 1991 (en l'occurrence: p. 86—94; introduction: p. 7—17; cf. les notes aux ch. 17—24). S. Vaillhé, «Saint Michel le Syncelle et les deux frères Grapti, saint Théodore et saint Théophane», *Revue de l'Orient Chrétien*, 6 (1901), 313—332 ; 610—642. *Actes des saints David, Syméon et Georges* [BHG³, III, 152 N. 494; *Novum Auctarium*, 61 N. 494]; éd I. van den Gheyn, «Acta graeca SS. Davidis, Symeonis et Georgii Mitylenae in insula Lesbos», *Analecta Bollandiana*, 18 (1899), (209—259) 239; J. Phountoulès, *Λεσβιακὸν ἑορτολόγιον*, III, Athènes 1961, 17—54; traduction anglaise par D. Domingo-Forasté (introduction et notes par D. Abrahamse), dans: A.-M. Talbot (ed.), *Byzantine Defenders of Images* [= *Dumbarton Oaks. Byzantine Saints' Lives in Translation*, III], Washington, D.C. 1998, 143—241. Sur la peine infligée aux saints voir, en dernier lieu, K. A. Bourdara, *Εικονομαχία καὶ Δίκαιο: νομικὴ θεώρηση τῶν ἀγιολογικῶν κειμένων* [= *Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte. Athener Reihe*, 14], Athènes-Komotini 2004, 94—95. Les données chronologiques de leur vie d'après le *Tusculum-Lexikon*³, 776, 786 (A. Holweg); Beck, 511: Théophane (†845), Théodore (†844); G. Prinzing, *Lexikon des Mittelalters*, 8, 662—663: Théophane († 11 oct. 845); sur les dates de la mort des deux frères voir surtout l'analyse de M.-Fr. Auzépy, «De la Palestine à Constantinople (VIII—IXe siècles): Étienne le Sabàite et Jean Damascène», *Travaux et Mémoires* 12 (1994), (183—218) 207—209; *ibid.*, 209—213 («Michel le Syncelle et les frères Graptoi»). Sur la date du supplice: *Tusculum-Lexikon*³, 832; Prinzing, *Lexikon des Mittelalters*: le 18 juillet 839; en dernier lieu: J.-Cl. Cheynet, dans: *Jean Skylitzès: Empereurs de Constantinople*, texte traduit par B. Flusin et annoté par J.-Cl. Cheynet [= *Réalités Byzantines*, 8], Paris 2003, (57—58) 58 n. 40: «les frères „graptoi” ... furent suppliciés à une date discutée, au plus tard en 839...». — Bien que, comme le fait remarquer Auzépy, le supplice curieux de «tatouage» ait intrigué les chroniqueurs, qui lui donnent une place centrale dans leur narration, on ne saurait affirmer la même chose à propos de la peinture byzantine. La miniature respective dans le *Skylitzes Matritensis*, placée cependant juste avant la citation des douze vers iambiques, sous la légende: οἱ μοναχοὶ Θεοφάνης καὶ Θεόδωρος τυπτόμενοι καὶ τὰς ὄψεις γραπτόμενοι (sic!) ne représente que la bastonnade à laquelle furent soumis les deux frères (f. 51v a); miniature N. 122, A. Grabar-M. Manoussacas, L'illustration du manuscrit de Skylitzès de la Bibliothèque Nationale de Madrid [= Bibliothèque de l'Institut Hellénique d'Études byzantines et post-byzantines de Venise, 10], Venise 1979, 44 (les éditeurs signalent bien ce petit paradoxe: «la miniature ne représente que le premier de ces supplices») et fig. 51 = S. Cirac Estopaňan, *Skylitzes Matritensis I. Reproducciones y miniaturas*, Barcelone-Madrid 1965, 79 fig. 128. Autres miniatures portant sur l'histoire des deux frères: N. 120—121, Grabar-Manoussacas, 44 fig. 49—50 = Estopaňan, 79 fig. 126—127; N. 168, Grabar-Manoussacas, 52 fig. 70 = Estopaňan, 91 fig. 174. Même la représentation des saints, tatoués, parmi les confesseurs du culte des icônes, n'appartient pas à l'iconographie courante: saint Théophane Graptos n'est même pas cité dans l' *Ἑρμηνεία τῆς ζωγραφικῆς τέχνης* de Denys de Phouma; éd. A. Papadopoulos-Kérameus, Saint-Petersbourg 1909, si ce n'est dans l'appendice de sources, *ibid.*, 285, 294, mais sans aucune allusion aux marques de son supplice; peut-être est-il couvert sous le nom de Théophane le poète (parmi les hymnographes: Denys de Phouma, 167, 220); dans l'appendice de sources on fait la distinction entre les deux. Saint Théodore Graptos est passé sous silence.

² Sur la production littéraire des deux frères Graptoi: A. Ehrhard dans K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Literatur*², Munich 1897, 73; Krumbacher, *ibid.*, 677 = traduction grecque par G. Sotériadès, *Ἱστορία τῆς βυζαντινῆς λογοτεχνίας*, I—III, Athènes 1897—1900: I, 138—139; II, 564. H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich 1959, ²1977, 511, 516—517. J.-B. Pitra, *Hymnographie de*

contestée, malgré les doutes formulés autrefois par Karl Krumbacher,³ nous est transmise en abondance par des textes byzantins d'historiographie et d'hagiographie. Les textes ne posent pratiquement pas de problèmes, si ce n'est dans le détail: des problèmes portant sur la procédure suivie, sur les paroles échangées entre l'empereur et les saints, surtout certaines questions d'ordre «technique» portant sur l'exécution du supplice: le texte des vers aurait-il couvert le visage (τὰ πρόσωπα [αὐτῶν], Georges le moine, Skoutariotès; ἐπιπροσώπειος κεντήμασι Génésios; [εἰς] τὰς ὄψεις αὐτῶν Léon le Grammairien, Zonaras; ἐν τοῖς προσώποις τῶν ἁγίων *Vie* de Michel le Syncelle; ταῖς τιμαῖς αὐτῶν ὄψεσι, κεκολάφατο διόλου τὰ πρόσωπα Théodora Rhaoulaina) voire seulement le front des saints (τῷ μετώπῳ αὐτῶν Théophane Cont.; τοῖς μετώποις αὐτῶν Skylitzès; ἐν τοῖς μετώποις *Ménéès*...), ou même aussi une partie de leur corps (οὐ μόνον ἐν τῷ προσώπῳ, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς στήθεσι Ps.-Syméon, malgré, paraît-il, l'ordre de l'empereur: εἰς τὰ πρόσωπα αὐτῶν *ibid.*) ? Les vers furent-ils «gravés», au sens littéral, sur la peau ou plutôt les a-t-on fait empreindre sur leur visage (au fer rouge ? ἐν σιδήρῳ πυρωθέντι *Ménéès*); ou bien leur a-t-on administré des piqûres (κεντεῖν, ἐγκεντεῖν, ἐκκεντεῖν, κατακεντεῖν; κεντήμασι) où l'on ait introduit de l'encre (κατέστιξε καὶ ταῖς στιγμαῖς μέλαν ἐπέχεε Zonaras)? une sorte, alors, de tatouage.⁴ Dans ce cas-là, le qualificatif de «barbare», employé par les auteurs à propos de ce procédé (βαρβαρικῶς Théophane Cont.,

l'Église grecque, Rome 1867, cxiii-cxvii, cxxxi-cxxxviii; plusieurs autres éditions de textes hymnographiques de Théophane (Pitra, *Analecta Sacra et Classica Spicilegio Solesmensi parata*, I, Paris 1876, 408—410; S. Petridès, «Office inédit de saint Romain le Mélode», *BZ* 11 (1902) 363—369, en plus des éditions courantes dans les livres liturgiques grecs; on mentionne aussi un canon inédit de Théodore à la Vierge. W. Christ — M. Parankas, *Anthologia graeca carminum christianorum*, Leipzig 1871, xl—xli, xlv, 121—130, 236—242, 264; [F. Dübner-] E. Cougny, *Anthologia Palatina*, III, Paris 1890, 343 (app. III, N. 309, cf. N. 310) et notes p. 384; P. N. Trempélas, Ἐκλογή ἑλληνικῆς ὀρθοδόξου ὑμνογραφίας, Athènes 1949, 195—204, 303—304. C. Èmereau, «Hymnographi graeci», *Échos d'Orient*, 25 (1926), 179—182. S. Eustratiadès, «Θεοφάνης ὁ Γραπτός», *Néa Sion*, 31 (1936) 34 (1939), passim. Th. Xydès, «Ὁ ὑμνογράφος Θεοφάνης ὁ Γραπτός», *Néa Hestia*, 59 (1956), 155—160 = *id.*, Βυζαντινὴ Ὑμνογραφία, Athènes 1978, 137—145. Ath. D. Kominès, Τὸ βυζαντινὸν ἱερον ἐπίγραμμα καὶ οἱ ἐπιγραμματικοί, Athènes 1966, 123—124 N. 5 (Théophane). Dernières notices prosopographiques (ne sont pas indiqués ici des articles de dictionnaire): *Prosopographie der mittel-byzantinischen Zeit [PMBZ]*, Berlin-New York 1998—2000, N. 7526 (Théodore), 8093 (Théophane); J. Martindale (ed.), *The Prosopography of the byzantine Empire*, I (641—867), Aldershot 2001 (CD-Rom): Theodoros 68, Theophanes 6; M.-Fr. Auzépy [supra n. 1], 207—212; J.-Cl. Cheynet [supra n. 1], 58 n. 40; S. Efthymiades, «Notes on the correspondence of Theodore the Studite», *REB* 53 (1995), (141—163) 141—144.

³ Krumbacher, 707: «Die Erzählung der näheren Umstände dieser Bestrafung zeigt, wenn sie auf Wahrheit beruht...» (=Krumbacher-Sotiériadès, II, 617).

⁴ C'est le mot qu'emploie M.-Fr. Auzépy [supra n. 1], 210: «les iambes que Théophile fit tatouer sur le visage des frères Graptoi»; G. Prinzing, *Lexikon des Mittelalters*, 8, 662—663: «tätowieren»; la traduction anglaise de la *Vie* des saints David, Syméon et George [supra n. 1]: 204—205 («with tattooing»), 204 n. 1 («to be tattooed»); cf. *ibid.*, XV (General Introduction: «...suffered the unusual punishment of having iambic verses tattooed on their foreheads»), 370 (*Vie* de sainte Théodora l'impératrice, trad. par M. P. Vinson; 369 n. 55: «...suffered the additional indignity of having their forehead tattooed with scurrilous verses...»); Flusin-Cheyne, *Jean Skylitzès* [supra n. 1]: «et qu'on leur tatouât sur le front...» (p. 58); le surnom de *Graptoi* y est aussi rendu, dans la traduction et les notes, par «tatoués»: «Les frères

Skylitzès; σκυθικῶς Génésios) se référerait plutôt à la pratique du tatouage en soi, en tant qu'usage exotique donc «barbare», qu'à la cruauté du châtement ou à la brutalité éventuelle, très probable d'ailleurs, de son exécution.⁵

Le texte des douze vers, transmis par toute la tradition historiographique et hagiographique,⁶ et parfois même indépendamment,⁷ a été publié très fréquemment, soit dans les éditions des auteurs qui les citent, pour ne pas parler des livres liturgiques de l'Église grecque, soit dans des éditions indépendantes.⁸

Mais qui en est l'auteur?

1. La meilleure tradition littéraire, à l'origine de laquelle se trouve le Théophane Continué, attribue ces vers à l'empereur Théophile lui-même: ὁθεν προσεταξεν ἐν τῷ τοῦ Λαυσαικοῦ μεσοκηπίῳ ἀπαχθεντας ἀνά διακοσίῳν ῥάβδων τυφθῆναι, καὶ τῷ μετώπῳ αὐτῶν ἐπιγραφῆναι βαρβαρικῶς ἐγκεντηθέντας οὓς συνέθηκε λήρους ἱαμβικούς. Εἰσὶ δὲ οὗτοι... (Theophane Cont.); καὶ λοιπὸν προσέταξεν ἐν τῷ τοῦ Λαυσαικοῦ μεσοκηπίῳ τούτους ἀπαχθέντας ῥαβδισθῆναι ῥάβδων φοραῖς βαρυντάτων ἄχρι τῶν διακοσίῳν καὶ τοῖς μετώποις αὐτῶν ἐπιγραφῆναι βαρβαρικῶς ἐκκεντηθέντας οὓς συνετέθεικε λήρους ἱαμβικούς... Εἰσὶ δ' οὗτοι... (Skylitzès). Cf. ...ῶν καὶ τὰ πρόσωπα κατακέντησε γραμμασι, τούσδε τοὺς ἱαμβοὺς ἐγγράψας αἰητοῖς, ῶν, ὡς λέγεται, καὶ πατήρ ἦν αὐτὸς τούτους ἐκθέμενος, ἔχοντας ἐπὶ λέξεωσιν οὕτως... (Skoutariotès).

C'est aussi l'avis établi, ou dominant, dans la philologie byzantine, tout au moins depuis Krumbacher: «Bald nach dem Tode dieses heldenmütigen Verteidigers der Bilder beteiligte sich Kaiser Theophilus, allerdings auf eine sehr merkwürdige Weise, an der epigrammatischen Poesie, indem er den

„Graptoi“, c'est-à-dire tatoués...» (p. 58 n. 40), «Théodora et les frères Tatoués» (p. 79). — En revanche, les verbes des sources ἐπιγραφῆναι, κολάπτειν, ἐγκολάπτειν... sont généralement rendus, dans toute la littérature, par «graver»; cf. ici: «et qu'on leur tatouât sur le front en les gravant...» (p. 58).

⁵ *Contra* dans la traduction de B. Flusin [supra n. 1, 4], 58: «en les gravant de la façon la plus barbare...».

⁶ Théophane Cont., 105—106 = *PG* 109, 120; Ps.-Syméon, 641—642 = *PG* 109, 704; Georges le moine, 807 = *PG* 109, 868; Skylitzès, 62—63 / Cédreus, II, 115—116 = *PG* 121, 997—1000; Zonaras, III, 366; Skoutariotès, 133 (Génésios et Léon le Grammairien ne donnent pas le texte des vers). *Vie* métaphrastique : *PG* 116, 673; *Vie* par Théodora Rhaoulaina: éd. Papadopoulos-Kérameus [supra n. 1], 208; Synaxaire: *Ménées* du 27 décembre; van der Gheyn [supra n. 1], 239; *Vie* de Michel le Syncelle éd. Cunningham [supra n. 1], 86; cf. Vailhé, 620. Les éditions de Zonaras (Büttner-Wobst), des *Acta Davidis*, *Symeonis et Georgii* (van den Gheyn, 239 n. 3) et, plus tard, de Skylitzès (Thurn) et de la *Vie* de Michel le Syncelle (Cunningham) donnent aussi des apparats critiques modernes. Dernière publication des vers, à ma connaissance, dans Bourdara, *Εικονομαχία καὶ Δίκαιο* [supra n. 1], 94 n. 81, d'après la dernière édition dans la *Vie* de Michel le Syncelle (Cunningham).

⁷ Voir déjà la note de Krumbacher, 708: «Die zwölf Trimeter des Theophilus sind auch separat überliefert z. B. im Cod. Vindob. Theol. Gr. 325 (Nessel) fol. 54» (= Krumbacher-Sotériadès, II, 618 n.). Il n'y pas lieu d'insister là-dessus.

⁸ Par exemple: [F. Dübner-] E. Cougny, *Anthologia Palatina*, III, 342—343 (app. III, N. 308), avec traduction latine et la traduction en vers de Hugo Grotius ; notes p. 383—384 avec un renvoi à de plus vieilles éditions (dont une en dix vers) et un petit appareil critique. J. Sakkélion, «Ἀνέκδοτα ἱερά», *Δελτίον Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος* 2 (1885), (577—586) 585—586 et n. 2: les vers *ibid.*, 586.

Brüdern Theophanes und Theophilos [Theodoros *scrib.*]⁹ zwölf *von ihm selbst verfasste* Trimeter auf die Stirne brennen liess»; son avis est repris, de nos jours, littéralement par Hans-Georg Beck: «Hier in Konstantinopel wurden Theophanes und Theodoros die berühmten Bekenner des Bilderkultes, denen Kaiser Theophilos zur Strafe zwölf *von ihm selbst verfasste* Trimeter auf die Stirne brennen ließ». ¹⁰ C'est l'attribution courante acceptée, sans réserve, par les Bollandistes dans la *BHG*³: «Versus iambici xii a[uctore] Theophilo imp[eratore]»; par le *Tusculum-Lexikon*³: «...wo Kaiser Theophilos den Brüdern zur Strafe für ihr Bekenntnis zum Bilderkult 12 *von ihm selbst verfasste* Trimeter auf die Stirne brennen ließ (daher der Name Graptoi)»; et, en dernier lieu, par Günter Prinzing dans le *Lexikon des Mittelalters*: «Theophilos... ließ beiden nach Verhören in Konstantinopel am 18 Juli 839 zwölf *von ihm selbst verfasste* iamb. Trimeter auf die Stirn tätowieren (Brandmarkung als Häretiker; daher ihr Beinamen: Graptoi...)». ¹¹ Il en fut de même pour des chercheurs comme Athanasios Kominès, dans son répertoire des auteurs d'épigrammes sacrées byzantines (Théophile y tient une place à lui, en raison précisément de la composition par lui-même de ces vers, qui n'est pas mise en doute) et André Grabar — M. Manoussacas dans leur édition de l'illustration du *Skylitzes Matritensis*.¹²

A noter que les chroniqueurs byzantins qui attribuent la composition des vers à l'empereur Théophile, s'empressent d'ajouter, mais sans faire explicitement la liaison, un paragraphe portant sur les occupations poétiques et musicales de l'empereur: Ὑμνους δὲ τινὰς ποιῶν καὶ στιχηρὰ μελίζων ἄδεσθαι προετρέπετο... (Théophane Cont., p. 107); Ἐφιλοτιμεῖτο δὲ καὶ μελωδὸς εἶναι· διὸ καὶ ὕμνους ποιῶν τινὰς καὶ στιχηρὰ μελίζων ἄδεσθαι προετρέπετο... (Skylitzès, p. 63 = Kedrénos, II, p. 117); cf. aussi Zonaras: Ἐφιλοτιμεῖτο δὲ καὶ μελωδεῖν· λέγονται μὲν οὖν καὶ ἕτερα ἐκείνου ποιήματα, πρὸς τοῖς ἄλλοις δέ... (III, pp. 366—367). En effet, c'est à Théophile qu'est attribué par ces auteurs le *stichèron idiomèlon* (ton II) des laudes du dimanche des Rameaux: Ἐξέλθετε ἔθνη, ἐξέλθετε καὶ λαοί...,

⁹ Cf. dans l'index de personnes et de choses, *ibid.*, 1189: «wo Theodoros statt Theophilos zu schreiben ist»; dans l'édition grecque on n'a pas compris, paraît-il, cette remarque (index: III, 760—761): cf. Krumbacher-Sotériadès, II, 617.

¹⁰ Krumbacher, 707 (=Krumbacher-Sotériadès, II, 617); cf. supra n. 7: «Die zwölf Trimeter des Theophilos...». Beck, 517. — Krumbacher avait été précédé, pour ce qui est de cette attribution, par E. Cougny, dans son édition des vers dans l'appendice de l'Anthologie Palatine [supra n. 8]: «Θεοφίλου αυτοκράτορος εικονομάχου — Theophili imperatoris iconomachis».

¹¹ *BHG*³, II, 276; l'attribution n'est pas répétée dans le *Novum Auctarium BHG*, 202 (simplement: «Versiculi...»), mais, je crois, cela n'a pas d'importance. *Tusculum-Lexikon*³, 786 (A. Hohlweg). *Lexikon des Mittelalters*, 8, 662—663 (G. Prinzing). — Dans d'autres articles de dictionnaire on ne fait pas mention de nom d'auteur: voir, par exemple, dans la *Θρησκευτική καὶ Ἠθική Ἐγκυκλοπαιδεία*, 6, 205—206 (R. Janin).

¹² Kominès, Τὸ βυζαντινὸν ἱερὸν ἐπίγραμμα... 126 N. 6 (Théophile): «εἶναι γνωστός καὶ ὡς συνθέτης ἐπιγράμματος κατὰ τρόπον ὄντως πρωτότυπον...»; cf. *ibid.*, 123 (Théophane): «...ὁ αυτοκράτωρ Θεόφιλος διατάξας νὰ γραφοῦν ἐπὶ τῶν μετώπων τῶν ἱαμβικῶν στίχοι τοὺς ὁποίους ὁ ἴδιος συνέταξε». Grabar-Manoussacas [supra n. 1] 44: «marqués au front d'inscriptions infamantes composées par le souverain».

toujours en usage liturgique dans l'Église grecque:¹³ τῆς ἐκείνου φασὶν εἶναι τόκον ψυχῆς (Théophane Cont., Skylitzès).

2. Or, nous disposons d'un témoignage de premier ordre, pourvu qu'on en accepte l'authenticité,¹⁴ qui semble nous donner un autre nom d'auteur. Il s'agit de la lettre attribuée à Théodore Graptos en personne, qui se trouve incorporée dans la *Vie* métaphrastique des saints. Elle est adressée à Jean de Cyzique et contient la narration du supplice des deux frères:

(ΚΕ΄) Ἡμῶν δὲ σιωπησάντων, καὶ εἰς γῆν νενευκότων, πρὸς τὸν ἔπαρχον ἐγγύθεν ἐστῶτα, ἰταμῶ τῷ λόγῳ καὶ βλοσυρῶ τῷ ὄμματι ἀποτεινόμενος, λόγον τοιόνδε μετὰ πολλοῦ τοῦ θυμοῦ καὶ τραχείας τῆς φωνῆς ἀπεφθέξατο· «³ Ἄρον αὐτοὺς καὶ γράβων τὰ πρόσωπα αὐτῶν, ἐγκολάνας τοὺςδε τοὺς ἰάμβους· καὶ παράδος αὐτοὺς δύο Σαρακηνοῖς, καὶ ἀπαγέτωσαν αὐτοὺς εἰς τὴν ἰδίαν αὐτῶν γῆν». Ἔστηκε δὲ πλησίον ὁ τοὺς ἰάμβους ἔχων,

¹³ Dans toutes les éditions du *Triodion* grec. — Les auteurs byzantins (Théophane Cont., 107; Skylitzès, 63 = Cédreus, II, 117; Zonaras, III, 366—367) en donnent d'autres exemples: «Π se flattait d'être mélode, et c'est pourquoi il composa des hymnes et mit en musique des stichères qu'il donnait l'ordre de chanter: entre autres, il transposa le *Bénissez* du quatrième ton d'après le *Jeune fille, écoute* de la huitième ode, changea son rythme, et décréta qu'il devait être chanté publiquement dans l'église de Dieu. On raconte encore que, pris par l'amour du chant, un jour de grande fête à la Grande Église, il ne dédaigna pas de diriger le chœur et donna pour cela au clergé cent livres d'or...» (Flusin-Cheynet, *Jean Skylitzès*, 59). — Cf. dans le *Skylitzès Maritensis* miniature N. 124: Grabar-Manoussacas, 44-45 fig. 53 (f. 52r) = Estopañan, 80 fig. 130.

¹⁴ L'authenticité de la lettre est, en général, envisagée sérieusement par les chercheurs: Ehrhard chez Krumbacher, 78: «Sicher stammt von ihm [Theodoros Graptos] nur ein Brief an den Bischof Johannes von Kyzikos über seine und seines Bruders Leiden unter Theophilus, der in seine Biographie aufgenommen wurde» (= Krumbacher-Sotériadès, I, 139); Beck, 511: «Den Biographen des hl. Theophanes Graptos... machte sein Bruder Theodoros Graptos (†844), der in einem Brief an den Bischof Joannes von Kyzikos über seine und besonders seines Bruders Leiden unter Kaiser Theophilus berichtete — ein Brief, der dann in seine eigene Biographie Aufnahme fand»; *Tusculum Lexikon*³, 776 (A. Hohlweg): «Theodoros Graptos... berichtet in einem Brief an den Bischof Johannes von Kyzikos über seine und seines Bruders Leiden unter Kaiser Theophilus, der beiden 832 mit glühendem Stift Spottverse ins Gesicht brennen ließ (daher Graptos)». Des doutes implicites pourraient être décelés soit dans un scepticisme général quant à la véracité du récit de la torture (depuis Krumbacher: supra n. 3) soit, *e contrario*, dans des assertions comme: «The earliest and fullest account appears to be the anonymous Life of Michael Synkellos» (D. Abrahamse dans *Byzantine Defenders of Images* [supra n. 1], 204 n. 302). Voir cependant, M.-Fr. Auzépy [supra, n. 1], 207: «La *Vie* de Théodore Graptos [BHG 1746], qui fut rédigée quand le frère de Théodore, Théophane, était métropolitain de Nicée, et qui est donc antérieure à la *Vie* de Michel le Syncelle, écrite après la mort de Théophane...», et surtout eadem, 209 et n. 186: «comme l'affirme le document, tenu pour authentique, contenu dans la *Vie* de Théodore Graptos... C'est ce qui ressort de la lettre envoyée par les deux frères à l'évêque Jean de Cyzique pour lui faire un compte rendu de leur interrogatoire à Constantinople, qui est copiée mot-à-mot dans la *Vie* de Théodore Graptos (23-31) et qui a de bonnes chances d'être authentique». — Sur le personnage de Jean de Cyzique, voir, en dernier lieu, D. Afinoǵenov, «Κωνσταντινούπολις ἐπίσκοπον ἔχει. II. From the Second Outbreak of Iconoclasm to the Death of Methodios», *Erytheia* 17 (1996) 43—71, qui avance l'hypothèse d'une identification possible avec «the most irrational eunuch of the church of Kyzikos» dans une allocution de saint Joannice, selon sa *Vie* par le moine Pierre [BHG³ N. 936], dans le cadre des conflits intérieurs des vieux iconophiles sous le patriarche Méthode Ier: «It is not improbable that he is identical with John of Cyzicus, the addressee of the letter of the Graptio brothers...» (*ibid.*, 65 n. 98); cf. *Byzantine Defenders of Images*, 343 n. 517 (*Vie* de Joannice, introduction et traduction par D. F. Sullivan, 243—351).

ὅς ἦν καὶ τούτους σκεψάμενος, Χριστόδουλος τούνομα· ᾧ καὶ ὑπαναγινώσκειν αὐτοὺς ἐπέττατε, προσθεῖς καὶ τοῦτο· «Κἄν μὴ ᾧσι καλοί, μὴ σοι μελέτω». Τοῦτο δὲ εἶρηκεν, εἰλῶς ὡς ἄριστα ἡμῖν ἡσκηται ἢ τῶν ποιητικῶν σκευμάτων ἀκριβεια καὶ εἰς ὅσον καταγελασθήσονται πρὸς ἡμῶν. Διὰ τοῦτο καὶ τις παρὼν καὶ χαριζόμενος αὐτῷ «Οὐδὲ ἄξιοι εἰσιν, ᾧ δέσποτα, αὐτοί, ἵνα καλλίους ᾧσιν οἱ ἰάμβοι». Καλὸν δὲ καὶ αὐτούς, ὡς εἶχον, ἐνθ-εῖναι τῷ διηγῆματι...¹⁵

J'en donne la traduction, assez libre et même parfois inexacte, par le Père S. Vaillhé:

«L'empereur se tournant alors vers un officier lui cria d'une voix irritée et rauque: „Enlève-les, grave-leur ces vers iambiques sur le visage et remet-les à deux Sarrasins qui les reconduiront dans leur pays”. Or, il y avait là, tout près de nous, un certain Christodule qui avait composé ces vers iambiques et qui les tenait à la main. L'empereur lui prescrivit de les lire, en ajoutant: „Ils ne sont peut-être pas jolis, mais ne t'en inquiète pas”. Il parlait ainsi pour se moquer de nous, parce qu'il savait fort bien quel soin nous apportons à nos productions poétiques. Là-dessus un des assistants, évidemment pour le flatter, lui fit cette remarque: „Ils ne sont pas dignes d'avoir des vers plus jolis, ô basileus!” ...».¹⁶

S. Vaillhé avait pensé que cette narration donne la solution définitive de la paternité des vers, en faveur de ce *Christodoulos*, inconnu par ailleurs. Or, cette attribution n'est pas aussi définitive que Vaillhé l'aurait voulu — toujours sans entrer dans des problèmes d'authenticité de témoignages.

En premier lieu, la phrase ὅς ἦν καὶ τούτους σκεψάμενος aurait évidemment très bien pu désigner l'auteur des vers; mais elle pourrait également signifier, tout simplement, «celui qui a pris l'initiative de ce truc-là», «celui qui en a eu l'idée» — ce qui n'exclut certainement pas la paternité aussi des vers eux-mêmes, mais ne l'implique pas nécessairement non plus. D'autre part, pourquoi alors cette «fausse modestie» de l'empereur pour le compte d'autrui, quant à la qualité des vers? Pourquoi cette insulte gratuite contre Christodule, ce pauvre courtisan fidèle, et en présence même des condamnés? Le texte nous donne une explication: «pour se moquer de nous» (en tant que poètes) — mais, toujours pourquoi le faire aux dépens d'autrui? Serait-ce là un dégoût naturel de l'empereur lui-même pour ce courtisan fidèle, sans doute, mais qui avait eu cette idée perverse? Et aussi: pourquoi l'autre courtisan eût-il «contredit» l'empereur, même dans ce contexte de moquerie, «pour le flatter»? Peut-être parce que l'empereur avait, en définitive, approuvé les vers et consenti à leur emploi. Mais c'est peu. Il reste que la «fausse modestie» de l'empereur quant à la qualité des vers aussi bien que la flatterie du courtisan se comprendraient beaucoup mieux si l'auteur des vers était l'empereur lui-même. En revanche, dans ce cas-là, la flatterie négative du courtisan: «Ils ne sont pas dignes d'avoir des vers plus jolis» semble assez pauvre voire assez maladroite de la part d'un bon

¹⁵ PG 116, (653—684) 673—674.

¹⁶ «Saint Michel le Syncelle...» [supra n. 1] 619—620. Sans doute Vaillhé traduit-il «qui avait composé ces vers» influencé aussi par la version latine chez Migne: ὅς ἦν καὶ τούτους σκεψάμενος → «qui et eorum auctor exstiterat».

courtisan byzantin, qui s'adresse à son souverain à propos d'un de ses propres produits littéraires. On s'attendrait à une flatterie beaucoup plus positive, du genre, par exemple: «Les vers sont bien meilleurs que ces hommes ne le méritent» ou «Les vers sont pourtant très jolis (ou bien: beaucoup trop jolis pour eux)»...

Le récit chez Georges le moine (Continué), qui est étroitement lié à cette tradition, en évite les problèmes, en ignorant complètement Christodule (et la question de la paternité des vers); en employant simplement la première partie du récit («Enlève-les, grave-leur ces vers sur le visage...»), laisse entendre que l'auteur des vers est l'empereur. La «fausse modestie», qui suit immédiatement après, est donc beaucoup plus naturelle. Le problème avec la flatterie du courtisan reste; ici sa réplique est même encore plus maladroite; mais l'absence d'attribution explicite des vers à l'empereur facilite les choses: ...μετὰ θυμοῦ καὶ τραχείας φωνῆς πρὸς τὸν ὑπαρχον ἔφη· «^τΑρον αὐτοὺς εἰς τὸ πραιτώριον καὶ γράψον τὰ πρόσωπα αὐτῶν, ἐγκολάψας τοῦσδε τοὺς στίχους» ... προσθεὶς ὅτι· «κἂν μὴ ὦσι καλοὶ, μὴ σοι μελέτω». Τοῦτο δὲ εἶπεν εἰδὼς αὐτοὺς ὡς σοφωτάτους καὶ ἀριστα ἡσκημένους τῶν ποιητικῶν σχημάτων τὴν ἀκρίβειαν, εἰπόντος τινός· «οὐδὲ ἀξιοὶ εἰσιν αὐτοί, ἵνα καλοὶ ᾦσιν οἱ ἴαμβοι».¹⁷

Enfin le pseudo-Syméon, très lié encore cette tradition, donne à la narration une version différente; c'est au préfet de la ville que l'empereur donne l'ordre de composer lui-même (ou de faire composer) des vers, et la remarque de l'empereur quant à leur qualité, à laquelle on ne devrait pas prêter beaucoup d'attention, vise à encourager le pauvre dignitaire qui se trouve devant cet ordre inattendu; pas de place ici pour la réplique du courtisan, puisque les vers n'ont pas encore été écrits: μετὰ θυμοῦ πρὸς τὸν ὑπαρχον ἔφη· «^τΑρον αὐτοὺς εἰς τὸ πραιτώριον, καὶ ποιήσας στίχους ἔγγραμον αὐτοὺς κολάψας εἰς τὰ πρόσωπα αὐτῶν· καὶ ἂν οὐκ εἰσι καλοὶ, μὴ σοι μελέτω»· τοῦτο δὲ εἶπεν διὰ τὸ εἶναι τοὺς ὀσίους σοφωτάτους.¹⁸

Quoi qu'il en soit, S. Vailhé avait complètement tort lorsque, persuadé comme il était qu'il n'y avait pas de problème de paternité des vers, puisque la lettre dans la *Vie* en donne une fois pour toutes le nom d'auteur, il pensait que Krumbacher avait attribué les vers à Théophile par simple inadvertance;¹⁹ Vailhé avait tout simplement ignoré toute une bonne et vaste tradition littéraire qui, à tort ou à raison, attribue explicitement les vers à l'empereur.

* * *

Or, à la fin du XVIIe siècle le patriarche de Jérusalem (1669—1707) Dosithée,²⁰ dans son livre monumental sur l'histoire de ses prédécesseurs, 'Ιστορία τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχουσάντων, ouvrage posthume,

¹⁷ Éd. I. Bekker (Bonn), 807—808 (=PG 109, 868).

¹⁸ Éd. I. Bekker (Bonn), 641 (=PG 109, 704).

¹⁹ Vailhé, 620 n. 1: «Krumbacher, p. 707, attribue par erreur ces vers à Théophile lui-même».

²⁰ Sur Dosithée et ses rapports avec les pays roumains: I. Durã, 'Ο Δοσίθεος Ἱεροσολύμων καὶ ἡ προσφορά αὐτοῦ εἰς τὰς ρουμανικὰς χώρας καὶ τὴν ἐκκλησίαν αὐτῶν, Athènes 1977. Cf.

publié à Bucarest en 1715, avec des remaniements discutables,²¹ par les soins de son neveu et successeur, le patriarche (1707—1731) Chrysanthe Notaras,²² avance une nouvelle attribution des vers, à un certain Aristéalos:

«...καὶ τελευταῖον δώδεκα ἱαμβικοῖς ἔπεσιν ἐν τῷ μετώπῳ κατεστήχθησαν ὑπὸ τοῦ Ἀριστεάλου συντεθειμένοις, οὗσπερ [sic ed. propter συντεθειμένοις (commune masc. et neutr.) et κατὰ τὸ νοούμενον στίχοις pro ἔπεσιν; ἄπερ leg.] εὐρίσεις [εὐρήσεις scrib.] εἰς τοὺς χρονογράφους, καὶ μετὰ τὸ ποιῆσαι αὐτοὺς καταστικτοὺς, ὁ Θεόφιλος...».²³

Personne, semble-t-il, n'a jamais prêté attention à cette attribution, à cause, sans doute, du contenu chaotique du gros ouvrage de Dosithée; à cause, peut-être, aussi de sa pauvre réputation à l'époque moderne en tant que source historique, comme nous allons voir. Personne — à la seule exception d'un autre auteur prolifique, un grand lecteur aussi, très attentif mais très peu critique: saint Nicodème l'Hagiorite (1749—1809), qui reproduit tels quels les renseignements de Dosithée sur la paternité des vers, dans son *Synaxariste*, en 1819 (: note au synaxaire des saints frères Graptoi, le 27 décembre):

D. G. Apostolopoulos-P. Michaëlarès, 'Ἡ Νομικὴ Συναγωγὴ τοῦ Δοσιθέου: μία πηγὴ καὶ ἓνα τεκμήριο, I [= Ἑθνικὸ "Ἴδρυμα Ἐρευνῶν / Κέντρο Νεοελληνικῶν Ἐρευνῶν, 35], Athènes 1987; dans l'attente du vol. II qui comportera l'introduction analytique, voir : D. G. Apostolopoulos, «Τὸ Μέγα Νόμιμον καὶ ὁ Δοσίθεος Ἱεροσολύμων», *Μεσαιωνικὰ καὶ Νέα Ἑλληνικὰ* 5 (1996) 283—293; id. 'Ανάγνωφα μιάς τέχνης νομικῆς: βυζαντινὸ δίκαιο καὶ μεταβυζαντινὴ νομοθεσίαι [= Ἑθνικὸ Ἴδρυμα Ἐρευνῶν / Κέντρο Νεοελληνικῶν Ἐρευνῶν, 69], Athènes 1999, 183—185.

²¹ Voir ad hoc: G. Kournoutos, «Ἡ Δωδεκάβιβλος τοῦ Δοσιθέου εἰς τὴν τυπογραφίαν τοῦ Βουκουρεστίου», *Theologia* 24 (1953) 251—253; cf. A. Papadopoulos-Kérameus, 'Ανάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, I, Saint-Petersbourg 1891, 1γ'; D. G. Apostolopoulos, «Ἐκδόσεις, περιλήψεις, ἠ εὐρητήρια; Διλήμματα καὶ ψευδοδιλήμματα», dans: Ἡ ἀνάγκη καὶ ἡ τεχνικὴ τῶν ἐπιτομῶν / *Nécessité et technique des regestes* [= Institut Hellénique de Venise — Centre d'Études Byzantines, neo-helléniques et sud-est européennes EHESS. Séminaire de travail 2], Venise 2003, (15—29) 21—22. — Différentes formes manuscrites de l'original dans: *Constantinopolitanus Metochii S. Sepulcri* 242 pp. 2104 (en 1703: la version la plus complète et, semble-t-il, définitive; A. Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, IV, Saint-Petersbourg 1899, 206—207); *Constantinopolitanus Meiochii S. Sepulcri* 230 pp. 1163 (Papadopoulos-Kérameus, *ibid.*, 196); *Hierosolymitanus S. Crucis* 21 (*ibid.*, III, Saint-Petersbourg 1897, 50); *Hierosolymitanus S. Crucis* 11 N. 4 (*ibid.*, [32—34] 33; d'où Papadopoulos-Kérameus a publié partiellement des passages omis dans l'édition imprimée: 'Ανάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, I, 231—307). — On sait que le contenu de l'ouvrage va beaucoup plus loin que son titre ne l'indique, tandis que le titre courant de *Dodécabiblos*, qui lui a été attribué postérieurement et qui s'est finalement imposé, reflète un peu, avec son caractère «technique» mais pratiquement «asémantique», le petit chaos du contenu, difficile à décrire par un titre quelconque, de cet ouvrage richissime.

²² Archim. Cyrille Athanasiadès, «Χρῦσανθος Ἱεροσολύμων ὁ Νοταρᾶς», *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια*, IV (1883), 9—11, 21—23, 53—55, 69—72, 81—83 ; *ibid.*, 83—84, 148—150: appendice de documents. En dernier lieu: Penelope Stathis, *Χρῦσανθος Νοταρᾶς Πατριάρχης Ἱεροσολύμων, πρόδρομος τοῦ Νεοελληνικοῦ Διαφωτισμοῦ*, Athènes 1999 (sur l'édition de l'*Histoire* de Dosithée: *ibid.*, 113, 243—245).

²³ P. 693 de l'édition imprimée (version de Chrysanthe : supra n. 21, 22). Le texte original de Dosithée, dans un grec plus simple, n'a pas de différence de substance: εἰς τὸ ὕστερον καὶ ἐστιγματίσθησαν εἰς τὸ μέτωπον μὲ ἱβ' ἱαμβικὰ ἔπη ἀπὸ τὸν Ἀριστεάλου συνθεμένα, ἄτιστα εὐρίσκομεν εἰς τοὺς χρονογράφους. Καὶ ἀφ' οὗ τοὺς ἀπαρασχημάδεμε... (p. 1128 du manuscrit *Constantinopolitanus* 242 du Métouchion du Saint-Sépulcre : supra n. 21).

«Καὶ τοῦτο δὲ σημείωσαι, ὅτι τοὺς δώδεκα τούτους ἱαμβικούς στίχους ἐσύνθεσεν ὁ Αριστέαλος».²⁴

Nicodème ne renvoie pas explicitement à Dosithée à propos de ce renseignement particulier, mais il est évident que, dans toute cette note sur le synaxaire des frères Graptoi, il puise largement chez lui; dans cette même note il y a, d'ailleurs, trois autres renvois, cette fois exprès, à Dosithée.

Ce poète byzantin Aristéalos, autrement complètement inconnu, dont le nom même et sa composition sentent déjà le fantaisiste, est certainement une personne qui n'a jamais existé. Serait-elle une invention pure et simple de Dosithée?

On sait que les qualités historiques de l'ouvrage de Dosithée ont souvent été discutées, à tort ou à raison. On est même arrivé à lui attribuer, implicitement, des constructions délibérément imaginaires: «Le patriarche de Jérusalem, Dosithée, est le seul à en parler. Il y aurait lieu de rejeter sans discussions son témoignage...».²⁵ «Le patriarche Dosithée... est un professionnel de l'inexactitude...».²⁶ Les accusations du Père Vitalien Laurent ont été reprises par d'autres auteurs.²⁷ Or, D.G. Apostolopoulos a récemment réussi à éliminer considérablement ces vieux préjugés contre Dosithée;²⁸ il a même montré que dans le cas particulier où s'était référée la critique du Père Laurent, Dosithée avait raison: il avait, en tout cas, bien reproduit sa source byzantine.²⁹

Aristéalos donc, poète byzantin, ne saurait être regardé comme une pure création imaginaire de Dosithée; comme Apostolopoulos l'a bien montré, Dosithée n'invente pas, ne construit pas de choses de sa propre imagination. Il n'en reste pas moins, je crois, que Laurent a raison lorsqu'il écrit que «le patriarche Dosithée... écrivait très vite...»;³⁰ en effet, l'esprit critique lui fait souvent défaut. Où aurait-il donc emprunté ce nom (et cette attribution)?

1. L'hypothèse plus simple est celle d'une mauvaise lecture (ou d'une mauvaise restitution) par Dosithée ou par sa source (ou par les sources de sa source) du nom (d'auteur ?) transmis par la lettre à Jean de Cyzique, donc par la *Vie* métaphrastique des Graptoi: Christodoulos.³¹ En effet, on retrouve bien

²⁴ Συναξαριστής τῶν δώδεκα μηνῶν τοῦ ἐνιαυτοῦ, I—III, Venise 1819: I, 422 n. 2 (réédité: Constantinople 1842; Zante 1868. Une nouvelle édition entièrement remaniée du point de vue de la langue, en deux volumes, Athènes 1868; réimpression anastatique à Athènes, s.d. Un autre remaniement moderne en fut récemment publié, en six volumes, à Thessalonique, s. d.). Une nouvelle édition de l'original [par les soins de Mme Lampriné Triantaphyllopoulos que je remercie très cordialement], I—III, Athènes 2005, est sous presse (voir: vol. I, 774 n. 1).

²⁵ V. Laurent, *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, IV, Paris 1971, 21—22 N. *1218.

²⁶ V. Laurent, «La succession épiscopale des derniers archevêques de Chypre, de Jean le Crétois (1152) à Germain Pésimandros (1260)», *REB* 7 (1949) 36—37.

²⁷ C. Hadjipsaltès, «Ἡ Ἐκκλησία τῆς Κύπρου καὶ τὸ ἐν Νικαίᾳ οἰκουμηνικὸν πατριαρχεῖον ἀρχομένου τοῦ γ' μ.Χ. αἰῶνος...», *Κυπριακαὶ Σπουδαὶ* 28 (1964), (135—168) 160—161: ὅθεν ἡ περὶ τοῦ Δοσιθέου ἐκφρασθεῖσα κρίσις τοῦ αἰδ. V. Laurent παραμένει ἀκόμη ἀδιάσειστος.

²⁸ «Ἐκδόσεις, περιλήψεις, ἢ εὐρετήρια;...» [supra n. 21], 17—22.

²⁹ Cf. id., «Τὸ Μέγα Νόμιμον καὶ ὁ Δοσίθεος Ἱεροσολύμων» [supra n. 20].

³⁰ «La succession épiscopale...» [supra n. 26].

³¹ Dosithée connaît, semble-t-il, la lettre à Jean de Cyzique incorporée dans la *Vie* métaphrastique (d'après l'édition Combefis de 1664?); en tout cas, il y renvoie explicitement:

dans Ἀριστέαλος le groupe de lettres []ριστ[] et la terminaison []λος du mot Χριστόδουλος: []ριστ[]λος. J'y vois trois difficultés, qui, à vrai dire, ne sont pas du tout dirimantes: (a) Le changement de l'initiale, élément assez important en soi, bien qu'une confusion entre un χ et un α ne soit pas paléographiquement complètement impossible, malgré la présence (ou l'absence) de l'esprit doux; (b) Le choix de cette *lectio difficilior* Ἀριστέαλος contre un nom très commun comme Χριστόδουλος; (c) Dans le cas même où le nom original aurait été mutilé dans le modèle de Dosithée, le fait reste qu'il a eu recours à cette construction, fantaisiste en soi, d'un nom Aristéalos, qui n'évoque absolument rien. Il aurait plus facilement pu penser à un nom comme Ἀριστόδουλος, peut-être également fantaisiste, mais très proche de Χριστόδουλος, sauf l'initiale; même quelque chose comme, par exemple, *Ἀριστέλαος ou bien le nom très bien attesté d'Ἀριστόλαος (des noms qui ne maintiennent cependant pas intacte la terminaison — < > λος !) eût été plus supportable que cet Ἀριστέαλος...

2. Je ne vois que la possibilité d'une autre hypothèse, quelque peu plus compliquée. Le récit hagiographique plus important que connaisse Dosithée sur les deux saints frères Graptoi est, sans doute, leur *Vie* par Théodora Rhaoulaina Cantacuzène Paléologue, éditée par A. Papadopoulos-Kérameus,³² précisément d'après un manuscrit du patriarcat de Jérusalem, le *Constantinopolitanus Metochii S. Sepulcri 244*, ff. 129r—153r, que Dosithée a bien connu dans la bibliothèque de sa demeure officielle constantino-politaine, pratiquement dans sa propre bibliothèque; il cite, d'ailleurs explicitement ce texte, alors inédit, sans aucun doute d'après ce même manuscrit.³³ Nicodème dans son *Synaxariste* reprend littéralement cette citation.³⁴ Or, dans le texte de Théodora Rhaoulaina, juste avant la citation des douze vers iambiques,³⁵ se trouve une citation poétique classique, sans attribution explicite dans le texte: ὡς ἐν ἄρρηκτοῖς πέτραις ἄδαμαντίναις, φαίη ἄν

αὐτὸς ὁ ἴδιος Θεόδωρος διηγεῖται εἰς τὴν ἐπιστολὴν ἣν ἔγραψε πρὸς τὸν Κυζικινὸν Ἰωάννην (p. 694 de l'éd. = *Constantinopolitanus Metochii S. Sepulcri 242* p. 1129). A moins qu'il ne la connaisse seulement par une mention analogue dans la *Vie* par Théodora Rhaoulaina [supra n. 2]: ἀλλὰ ὁ ταῦθ' ὁμοῦ εἰδέναι βουλόμενος, τὴν πρὸς τὸν Κυζικίου Ἰωάννην ἐπιστολὴν μὴ κατοκνεῖτω ζητεῖν (*Constantinopolitanus Metochii 244* φ. 146r = éd. Papadopoulos-Kérameus, 213); mais le fait que Dosithée connaît que l'auteur de la lettre est Théodore Graptos lui-même, ce qui n'est pas explicitement mentionné chez Théodora Rhaoulaina, et aussi la forme latinisante de sa citation: Κυζικηνὸς Ἰωάννης (= Ioannes Cyzicenus ou Cyzicensis), au lieu de ὁ Κυζικίου Ἰωάννης (Théodora Rhaoulaina) ou Ἰωάννης Κυζικίου, semblent exclure cette hypothèse. — Nicodème l'Hagiorite ne connaît, semble-t-il, la *Vie* métaphrastique que d'après un manuscrit de Lavra: Ἐν δὲ τῇ Μεγίστῃ Λαύρᾳ σώζεται ὁ Βίος τοῦ Ἁγίου Θεοδώρου τούτου, οὗ ἡ ἀρχὴ· Τῶν ὑπὲρ Χριστοῦ τὴν ἀθλήσιν ἐλομένων [= BHG³ N. 1746] (*loc. cit.*: supra n. 24).

³² Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, IV, 185—223 [supra n. 2]

³³ Ἱστορία τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, 678; cf. Papadopoulos-Kérameus, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, V, 399.

³⁴ C'est d'après la mention chez Nicodème l'Hagiorite cite la *Vie* par Théodora Rhaoulaina, inédite encore à son époque: Σημείωσαι ὅτι τὸν Βίον τῶν ἁγίων τούτων αὐταδέλφων Θεοδώρου καὶ Θεοφάνους τῶν Γραπτῶν συνέγραψεν ἡ Θεοδώρα Παουλαῖνη καὶ Καντακουζηνῆ ἡ Παλαιολογίνα (καὶ ὄρα σελ. 678 τῆς Δωδεκαβίβλου) [*loc. cit.*: supra n. 24].

³⁵ Éd. Papadopoulos-Kérameus, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, IV, 213 l. 8—9; les vers, *ibid.*, l. 20—31. Il est vrai que les deux citations très voisines se trouvent dans le

ποιητής.³⁶ Il s'agit évidemment du vers 6 du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, paroles de la Force (Kratos): ἀδαμαντίνων δεσμῶν ἐν ἀρρήκτοις πέδαις [πέτραις codd.].³⁷ S'il y avait eu quelque part une note quelconque, mal écrite, qui eût indiqué le nom du poète: Αἰχύλος ou Αἰσχύλου, il aurait été possible qu'une mauvaise lecture de ce nom (un nom qui n'entre pas dans le contexte immédiat de ce qui était le monde spirituel de Dosithée), ou une fausse restitution de ce qui en restait, d'après des vestiges de lettres, eût donné naissance au nom fantaisiste d'Aristéalos: Αἰσ[χύ]λου → Α[]ισ[]λου → Α<ρ>ισ<τεά>λου. Il aurait suffi de faire ensuite rapporter cette note (et ce nom), du vers eschylien aux douze vers iambiques cités quelques lignes plus bas dans le même texte.

Seulement, il n'y a pas de note pareille sur le manuscrit du Métochion du Saint-Sépulcre, le seul manuscrit contenant la *Vie* par Théodora Rhaoulaina que Dosithée ait, selon toute probabilité, connu. Pourrait-on supposer que Dosithée, par respect à l'ancien manuscrit de luxe, ait noté (ou ait fait noter) le nom du poète grec classique seulement sur sa propre copie (?) de la *Vie* ou qu'il en ait pris (ou en ait fait prendre) une note séparée, et que plusieurs années plus tard en ait fait une double faute d'emploi ? A savoir une faute quant au passage du texte où la note se référerait et une faute de lecture de la note elle-même ...

Cette dernière hypothèse n'est pas beaucoup meilleure que la précédente, qui est d'ailleurs bien plus simple. En revanche, elle a pourtant le mérite de donner une solution au problème de l'initiale *A* et aussi, à mon avis, au problème de la *lectio difficilior*: dans ce contexte hagiographique le nom d'Eschyle n'aurait pas été beaucoup plus courant ou ordinaire que n'importe quel nom du type d'*Aristéalos*. Elle a le défaut de ne constituer qu'une simple construction théorique, qui ne se fonde sur aucune trouvaille dans la tradition manuscrite.

Du point de vue d'une petite statistique, aussi insignifiante qu'elle soit en matière de paléographie grecque (elle ne tient évidemment pas compte des ligatures et des abréviations éventuelles): le mot Ἀριστεάλος (dix lettres) se trouve à égale distance de ses deux prototypes supposés: Χριστόδουλος (douze lettres) et Αἰσχύλος (huit lettres); il a sept lettres en commun avec Χριστόδουλος et six avec Αἰσχύλος; il a en commun avec Χριστόδουλος le groupe []ριστ[], qui est diminué dans Αἰσχύλος en []ισ[], mais formant avec l' *A* initial le groupe Αιστ[] (dissocié dans Ἀριστεάλος en Α[]ισ); il a en commun avec Αἰσχύλος l'initiale *A*; enfin tous les trois noms ont la terminaison commune — <>λος.

manuscrit dans des folios différents; cela semble rendre notre hypothèse plus improbable, mais sans la détruire complètement, si on pense à une copie ou une note personnelle faites d'après le manuscrit.

³⁶ Cf. Papadopoulos-Kérameus, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, V, 398.

³⁷ Papadopoulos-Kérameus dans ses *addenda* [supra n. 36] corrige même dans le texte de Théodora Rhaoulaina πέτραις en πέδαις. Mais Théodora cite bien πέτραις, ce qui est en conformité avec la concordance des manuscrits du *Prométhée* [codd. dans l'apparat critique de l'éd. G. Murray (OCT); *M similia ceti.* dans l'apparat de l'éd. P. Mazon («Les Belles Lettres»); corrigé par les éditeurs modernes d'après une ancienne scolie]. Théodora n'aurait pu précéder les éditions critiques modernes.